



Laon, le 15 mai 2013



Le directeur académique des services de l'éducation nationale, directeur des services départementaux de l'éducation nationale de l'Aisne

à

Mesdames et Messieurs les inspecteurs de l'éducation nationale  
Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement comportant une SEGPA – une classe-relais, une ULIS  
Mesdames et Messieurs les directeurs d'école  
Mesdames et Messieurs les enseignants

MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

**Académie d'Amiens**

**Direction des services  
départementaux de  
l'éducation nationale  
de l'Aisne**

Dossier suivi par :  
Nathalie Oliveira  
Chef de la division du premier degré

Sylvie Jousseume  
Chef de bureau DIPRED1

Sandrine Mismaque  
Gestionnaire DIPRED1  
Gestion collective

Téléphone : 03 23.26.22.17  
03.23.26.22.18  
03.23.26.22.23

Télécopie : 03. 23.26.26.14

Courriel : [dipred1-gc02@ac-amiens.fr](mailto:dipred1-gc02@ac-amiens.fr)

Cité Administrative  
02018 LAON CEDEX

Horaires d'ouverture :  
8h30-12h00 14h00-17h30  
du lundi au vendredi ou sur  
rendez-vous

**Objet** : mouvement intra départemental  
liste des postes vacants et susceptibles de l'être  
**Référence** : circulaire départementale en date du 26 mars 2013

Dans le cadre du mouvement intra départemental, je vous informe des modifications apportées à la liste des postes vacants et susceptibles d'être vacants annexée à la circulaire ci-dessus référencée.

1) Modifications apportées :

Il convient de noter que les postes suivants initialement vacants **sont bloqués** :

- |                                      |                 |
|--------------------------------------|-----------------|
| - page 32 : école primaire de Crouy  | poste n° 1136 ; |
| - page 36 : école d'Essigny-le-Grand | poste n° 1087 ; |
| - page 50 : école de Juvincourt      | poste n° 1430 ; |
| - page 52 : école de La Flamengrie   | poste n° 1479.  |

Les postes suivants initialement marqués comme bloqués **deviennent vacants** :

- |  |                 |
|--|-----------------|
| - page 06 : école d'Athies-sous-Laon                       | poste n° 1422 ; |
| - page 24 : école résidence à Chauny -                     | poste n° 0888 ; |
| - page 81 : école maternelle de Sissonne -                 | poste n° 1316 ; |
| - page 87 : école maternelle de St-Erme-Outre-et-Ramecourt | poste n° 1455.  |

2) Formulation des vœux :

Au regard des 4 postes qui deviennent vacants, les enseignants qui le souhaitent ont la possibilité d'émettre des vœux sur les postes n° 1422, 0888, 1316 et 1455 dans les conditions suivantes :

- soit par l'ajout d'un ou plusieurs vœux, dans la limite de quatre vœux, si les enseignants ont formulé moins de trente vœux lors de leur participation au mouvement informatisé. Dans ce cas, les vœux seront positionnés à la suite de ceux déjà saisis dans la limite de trente vœux ;

- soit par le remplacement d'un ou plusieurs vœux déjà formulés, dans la limite de quatre vœux, si les enseignants ont saisi trente vœux lors de leur participation au mouvement informatisé. Dans ce cas, les vœux remplacés seront ceux placés en fin de liste, à l'exception du vœu portant sur une zone géographique qui doit demeurer.

La formulation du ou des vœux devra être suffisamment précise et comporter obligatoirement le n° du poste sollicité, l'école et la commune. S'il s'agit de remplacer un ou plusieurs vœux déjà saisis, des précisions identiques devront être portées ainsi que le rang de chacun des vœux.

Exemple de formulation :

« rang n° 28 : le vœu sur le poste n° 1261 - école maternelle Clin à St Quentin est remplacé par un vœu sur le poste n° 0888 – école élémentaire résidence à Chauny »

3) Calendrier :

Les enseignants devront adresser leurs vœux, dans un premier temps, par mail à l'adresse suivante :

[dipred1-gc02@ac-amiens.fr](mailto:dipred1-gc02@ac-amiens.fr)

**pour le dimanche 20 mai 2013, dernier délai.**

La demande devra également être adressée par courrier dans les meilleurs délais à la :

direction des services départementaux de l'éducation nationale de l'Aisne  
DIPRED 1 – gestion collective  
cité administrative – 02018 LAON CEDEX

Mes services se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

signé

Jean-Luc STRUGAREK